

fusions

MAGAZINE DE LA MÉTALLURGIE BRETONNE

UIMM
Bretagne
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Cybersécurité Tous concernés !



Médaille d'excellence en dessin industriel
à la finale internationale de la compétition
des métiers Worldskills

L'USINE DU FUTUR



Nous accompagnons les **évolutions des compétences** dans les entreprises **industrielles** depuis près de 40 ans.

UIMM

PÔLE FORMATION
Bretagne

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

- ▶ **TRAVAIL DES MÉTAUX**
- ▶ **TECHNIQUES INDUSTRIELLES**
- ▶ **INDUSTRIES CONNECTÉES**
- ▶ **ORGANISATION ET PERFORMANCE INDUSTRIELLE**
- ▶ **QUALITÉ | SÉCURITÉ | ENVIRONNEMENT**
- ▶ **MANAGEMENT | RH | COMMUNICATION | GESTION**

EN SAVOIR +

- ▶ Formation intra-entreprise
- ▶ Formation inter-entreprise
- ▶ Formation à distance

La formation professionnelle est un levier indispensable pour garantir la compétitivité et l'efficacité des entreprises.

En cette période particulière, vos conseillers formations sont plus que jamais à votre écoute pour construire et mettre en oeuvre vos actions de formations.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION



www.formation-industrie.bzh

BREST

02 98 02 03 30

RENNES

02 99 52 54 54

LORIENT

02 97 76 04 07

ST BRIEUC

02 96 74 71 59

QUIMPER

02 98 74 94 98

REDON

02 23 10 04 69

VITRÉ

02 99 74 23 66



SOMMAIRE

04 | ACTUS DU RÉSEAU

ACTUALITÉS / AGENDA
DU RÉSEAU UIMM EN BRETAGNE

05 | LA PAROLE À

DANIEL TUNIER,
PRÉSIDENT D'AJIR BRETAGNE

06 | VOTRE RÉSEAU EN ACTION

PARTENARIAT UIMM BRETAGNE-CETIM

07 | LE MOT DE L'EXPERT

HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE

08 | DOSSIER

CYBERSÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS !

14 | GROS PLAN

TROIMECA
(CHARTRES-DE-BRETAGNE - 35)

16 | L'INDUSTRIE RECRUTE

WORLDSKILLS - LA COMPÉTITION
DES MÉTIERS

SITES À VISITER

www.uimm.fr
www.uimmbretagne.fr
www.scoop.it/industrie-en-bretagne
www.uimm35-56.com
www.uimm22.fr
www.uimm-finistere.bzh
www.lindustrie-recrute.fr
www.lindustrie-recrute-bretagne.fr

INDEX DES FINANCEURS

Page 02 : Afpi Bretagne
Page 19 : AESIO
Page 20 : Promos Salon

FUSIONS | MAGAZINE | DÉCEMBRE 2022

Directeur de la publication : Jocelyne Madec.
Rédacteur en chef : David Duval.
Comité de rédaction : Annaïg Even-Lelièvre, Emmanuelle Faudot,
Carole Gilles, Frédéric Guiomar.
Rédaction : Eve Chalmardrier.
Secrétariat de rédaction/publicité : David Duval, Isabelle Aubaud.
Industries Services Bretagne : 2 B, allée du Bâtiment - 35000 Rennes
Tél. 02 99 12 59 44 - uibretagne@uimmbretagne.fr
Conception et mise en page : Florence MauSSION.
Abonnement H.T. : Annuel : 18,29 € - Au n° : 5,34 € - Tirage : 6 000 exemplaires

PLUS D'INDUSTRIE EN BRETAGNE, C'EST MOINS DE CARBONE DANS LE MONDE !

Ces derniers mois ont été fortement marqués par la question énergétique. Alors que les industriels font l'amère expérience de l'électricité chère dans un pays que l'énergie nucléaire devait protéger des fluctuations des marchés mondiaux et européens, il faut désormais considérer l'électricité comme une charge et non plus comme une forme de commodité.

C'est un bouleversement important pour toutes les entreprises industrielles, petites comme grandes, énérgo-intensives ou non. C'est clairement un avantage comparatif que nous sommes en train, espérons-le provisoirement, de perdre sur nos concurrents internationaux.

Comment parler alors de relocalisation, de réindustrialisation quand ces externalités négatives viennent saper notre compétitivité, déjà mise à rude épreuve par l'explosion des coûts des matières premières et par l'inflation ? Comment continuer d'investir lorsque les augmentations des coûts viennent grever nos marges ?

Lors de l'Open de l'Industrie à Saint-Brieuc le 13 octobre, nous avons pu échanger sur les indispensables transitions qui sont devant nous : énergétique, écologique, numérique/cyber, organisationnelle. La Bretagne a des atouts pour réussir pour autant que l'industrie soit bien la priorité pleinement assumée par tous les acteurs publics et socio-économiques et que les transitions soient les leviers de cette réussite. Dans ce contexte, la production d'énergie sur notre territoire est également essentielle. Il est temps d'assumer beaucoup plus clairement une politique industrielle ambitieuse si nous voulons garder demain notre souveraineté et notre modèle social.

En attendant, il faudra se serrer les coudes pour passer cette année 2023 qui s'annonce difficile. Les chambres syndicales bretonnes et l'UIMM Bretagne seront aux côtés des industriels pour répondre à leurs besoins et contribuer à un avenir industriel et décarboné.

À l'occasion de la Semaine de l'industrie du 17 au 30 novembre, un grand nombre d'entreprises ont ouvert leurs portes aux jeunes scolaires et aux demandeurs d'emploi. Cette année, la découverte des métiers de l'industrie est aussi passée par les cinémas pour sensibiliser un maximum de jeunes. J'espère que ces journées auront permis de révéler des vocations pour les filières industrielles notamment auprès des jeunes filles. Le réseau UIMM Bretagne, en lien avec Ajir, est prêt à expérimenter dès 2023, au niveau local, avec les chefs d'établissement, la Région et le rectorat, de nouvelles formes de parcours de stages de découverte des métiers dès le collège.

Avec le soutien d'Ajir, le réseau UIMM Bretagne s'engage enfin fortement dans l'organisation des prochaines sélections régionales des Worldskills à Saint-Brieuc les 2, 3 et 4 février 2023. L'importante mobilisation de candidats sur les métiers du soudage et de la chaudronnerie est une excellente nouvelle. Espérons pour demain de belles histoires de compétiteurs d'excellence qui donneront envie à d'autres jeunes de se tourner vers ces métiers.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



ÉDITO

Jocelyne MADEC

Présidente de l'UIMM Bretagne
Secrétaire de l'UE-Medef Bretagne

retrouvez-nous sur :
www.uimmbretagne.fr



BRETAGNE

Très beau succès du 7^e Open de l'industrie

La 7^e édition de l'Open de l'industrie, un événement Breizh Fab, qui s'est déroulée le 13 octobre à Saint-Brieuc, a accueilli plus de 500 participants. Une édition riche en partages, échanges et prises de recul, sur la thématique des transitions. Industriels, acteurs économiques, jeunes et demandeurs d'emploi ont eu le plaisir de se croiser tout au long de la journée, animée par des ateliers, des démonstrations, une exposition, des rencontres B to B... Un rendez-vous incontournable de l'industrie en Bretagne, dans lequel le réseau UIMM a fortement été impliqué.

Colloque de l'ITII Bretagne

Le colloque de l'ITII Bretagne, qui s'est déroulé le 18 novembre à Saint-Brieuc, a rassemblé plus de 500 apprentis ingénieurs et

intervenants sur le thème : Acteurs de la transition globale.

Contact : Jean-Alain Lozahic - 02 96 58 07 23
jean-alain.lozahic@formation-industrie.bzh

Worldskills : une soirée spéciale des métiers de l'industrie

Les sélections régionales Worldskills, la compétition des métiers, auront lieu au Palais des expositions de Saint-Brieuc, du 2 au 4 février 2023. Pendant trois jours, les scolaires et le grand public pourront découvrir et s'informer sur les métiers en lice et les filières de formation y conduisant. Une soirée spéciale de promotion des métiers de l'industrie sera organisée le jeudi 2 février, avec le lancement de la nouvelle plateforme 3D web d'Ajir Bretagne, l'association régionale interindustrielle.

Contact : Annaïg Even-Lelièvre - 02 99 87 42 71
a.even-lelievre@ajir-industrie.bzh

CÔTES-D'ARMOR

Nouvelle animatrice pour le club Les Entreprises s'engagent

Le club Les Entreprises s'engagent poursuit son activité avec une nouvelle animatrice : Claudia Djouadi succède à Hélène Huet dans

l'animation du club dont l'objectif est de développer et de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'inclusion au travail et de faire le lien entre les structures d'accompagnement et les entreprises.

Contact : Claudia Djouadi - 02 96 77 22 33
cdjouadi@uimm22.fr

FINISTÈRE

Réunions d'information sur la future convention collective

Le service juridique de l'UIMM 29 organise trois réunions d'information générale sur la future convention collective, les 8, 13 et

15 décembre au choix, à destination des entreprises et des personnes qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux précédentes réunions organisées sur le sujet.

Contact : Isabelle Lefrançois - 02 98 02 54 79
isabelle.lefrancois@uimm29.bzh

ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

Testez l'Industrie connecte

L'Industrie connecte a été créée pour accélérer le développement de nouveaux partenariats techniques et permettre à sa communauté d'industriels d'échanger et de partager leurs pratiques. À partir du 2 décembre, vous pourrez tester en avant-première cette nouvelle plateforme collaborative réservée aux industriels des réseaux UIMM. Intéressé ? Contactez-nous ! Plus d'informations sur wudo.io/lindustrie-connecte/.

Contact : Émilie Le Méné - 02 99 87 42 87
e.lemene@uimm35-56.com

Rendez-vous aux Vendredis conventionnels

De manière à vous permettre de vous approprier pas à pas la future convention collective de la métallurgie, le service juridique de l'UIMM 35-56 vous donne rendez-vous aux webinaires les Vendredis conventionnels de 9h à 10h. À chaque vendredi sa thématique : ancienneté, période d'essai, temps de déplacement, travail de nuit...

Contact : service juridique - 02 99 87 42 87
svp@uimm35-56.com

AGENDA DU RÉSEAU

LES DATES À RETENIR EN 2022/2023

BRETAGNE

8 décembre → CDIB, Rencontre prospective, à Mortaix.

2 au 4 février 2023 → 47^e compétition des métiers, sélections régionales en Bretagne à Saint-Brieuc.

CÔTES-D'ARMOR

12 et 13 décembre → Formation « Correspondant sécurité », 9h-17h à Ploufragan.

14 décembre → Soirée du club Les Entreprises s'engagent 22, « After work théâtral : un employé nommé désir », 19h-20h30 à la Cité des métiers à Ploufragan.

15 décembre → Réunion d'information EDC « Relations individuelles », 9h-12h à Ploufragan.

12 janvier et 8 février 2023 → Ateliers classification, 9h-12h à Ploufragan.

26 janvier 2023 → Formation « Elections professionnelles », 9h-17h à Ploufragan.

FINISTÈRE

8, 13 et 15 décembre → Réunion d'information générale sur la nouvelle convention collective de la métallurgie, de 9h30 à 12h, en visio.

13 décembre → Club RH (lieu et thème à définir).

19 au 21 janvier 2023 → Azimut à Brest : salon d'orientation post-bac.

6 janvier → Les Vendredis de l'industrie à 9h30 à Quimper, inscription sur www.lindustrie-recrute-bretagne.fr.

3 février → Les Vendredis de l'industrie à 9h30 à Brest, inscription sur www.lindustrie-recrute-bretagne.fr.

ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

13 décembre → Rendez-vous du SSE en visio, à partir de 9h.

14 et 15 décembre → Réunion d'actualité Trilogie conventionnelle « Durée du travail », à Rennes ou Vannes.

15 décembre → Happiness réseau afterwork, visite du journal Ouest-France à Rennes.

15 décembre et 27 janvier 2023 → Atelier de cotations selon la future classification, à Rennes, à partir de 9h30.

15 décembre → Webinaire droit des affaires FIM « Clauses abusives et déséquilibre significatif du contrat », en visio, à partir de 11h.

19 décembre → Journée de sensibilisation « L'ergonomie en milieu industriel », à Rennes, à partir de 9h.



DANIEL TUNIER

PRÉSIDENT D'AJIR BRETAGNE

LA PAROLE À

LES INDUSTRIELS DOIVENT VEILLER À LEUR « EMPLOYEURABILITÉ »

NOUS DÉVELOPPONS UNE SORTE DE JEU VIDÉO AUTOUR DE L'INDUSTRIE DU FUTUR

Si l'attractivité est une problématique récurrente dans l'industrie, elle est encore plus prégnante ces dernières années. Daniel Tunier, président d'Ajir Bretagne, revient sur les leviers que peuvent mobiliser les industriels et les actions menées par son association, notamment la Semaine de l'industrie qui a eu lieu en novembre.

FUSIONS Quelle est la situation des industriels bretons face aux difficultés de recrutement ?

Les questions d'attractivité, de recrutement, de compétences et de fidélisation sont essentielles pour les industriels. Le secteur de l'industrie en Bretagne représente 161 000 emplois hors intérim. Et au deuxième trimestre 2022, malgré le contexte économique marqué par les incertitudes géopolitiques et sanitaires, l'emploi continue d'augmenter de 1 % sur les douze derniers mois. Les projets de recrutements dans l'industrie hors agroalimentaire sur un an s'élèvent à 20 700, dont 11 500 pour la métallurgie. Il y a donc une véritable dynamique, mais pourvoir ces emplois est de plus en plus difficile.

FUSIONS Quelles sont les raisons de cette tension ?

La Bretagne a le plus faible taux de chômage de France (5,9 %), il y a donc moins de salariés disponibles. Par ailleurs, il y a un fort dynamisme des créations d'entreprise et les départs en retraite de la génération du baby-boom sont encore très importants. Autre explication : l'inadéquation entre l'offre et la demande, les salariés n'étant pas toujours formés aux métiers qui recrutent. D'autant plus que le digital, les enjeux climatiques et énergétiques transforment les métiers et en font apparaître de nouveaux. Enfin, aujourd'hui, d'autres secteurs comme le commerce ou le bâtiment recrutent massivement, ce qui crée une concurrence.

FUSIONS Quelles sont les conséquences du manque de personnel sur une entreprise ?

Certaines sont obligées de reporter ou de refuser des commandes car elles savent qu'elles n'auront

pas les capacités de les honorer. De plus, comme tout le personnel est mobilisé pour répondre à l'immédiateté de l'activité, on anticipe moins les besoins de formation. C'est un phénomène qui risque de coûter cher dans les années à venir.

FUSIONS Quels leviers les industriels peuvent-ils actionner pour recruter plus facilement ?

Nous devons nous appuyer sur les gens qui sont disponibles et faciliter leur retour à l'emploi. C'est un travail à faire avec Pôle emploi, les maisons de l'emploi et l'ensemble des acteurs concourant au service public de l'emploi. C'est à nous, filière, de faire connaître les postes vacants. Et d'aller vers les employeurs pour les guider dans cette démarche. Mais il y a une deuxième source possible à développer : les personnes les plus éloignées de l'emploi, souvent invisibles. L'enjeu est de faciliter leur insertion (*NDLR : comme le fait le dispositif L'Industrie recrute en Bretagne mené par les UIMM bretonnes*). Enfin, nous devons sensibiliser le grand public, des collégiens aux seniors, aux métiers industriels.

FUSIONS Quelles sont les actions menées par Ajir Bretagne pour faire connaître les métiers industriels ?

Cette association, qui rassemble les six branches industrielles représentées en Bretagne, a pour objectif de développer l'attractivité des métiers industriels. Nous sommes membre d'Ideo, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, et donc habilités à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage pour financer nos actions. Par exemple, nous mettons en œuvre la Semaine de l'industrie en Bretagne, qui a eu lieu du 14 au 30 novembre. Cette année, outre les visites d'entreprises, nous avons proposé une nouvelle action auprès des collégiens et lycéens, L'Industrie fait son cinéma, à l'image de ce qui avait été organisé par l'UIMM Finistère l'an dernier. Les élèves ont pu voter pour leur clip industriel préféré. Nous avons aussi un parcours des métiers, à destination de tout public,

qui présente toutes les composantes de l'entreprise : R&D, production, maintenance, qualité, fonctions supports. Une déclinaison digitale est disponible en ligne.

FUSIONS Vous développez un nouveau projet sous forme de jeu vidéo. De quoi s'agit-il ?

Nous voulions un outil innovant adapté aux attentes des jeunes. En reprenant les codes du gaming, nous développons une plateforme en ligne avec un environnement 3D autour de l'industrie du futur qui proposera deux espaces complémentaires. Après avoir créé son avatar, le visiteur pourra aller dans le forum, avec des vidéos métiers, des webinaires, des stands d'entreprises... Ce qui est nouveau, c'est qu'il pourra accéder à un espace jeu vidéo et choisir un des cinq parcours pour réaliser un produit, un bateau par exemple. Quel matériau choisir ? Avec quels professionnels ? Quelles machines ? Le joueur pourra agir et gagner des points à chaque étape. L'objectif est de rendre l'industrie attractive grâce à cette expérience immersive et innovante. Le lancement est prévu jeudi 2 février 2023 à Saint-Brieuc, à l'occasion des sélections régionales des Worldskills, la compétition des métiers.

FUSIONS Quel conseil pouvez-vous donner, notamment aux PME, pour travailler leur attractivité ?

En 50 ans d'expérience dans l'industrie, j'ai vu les choses évoluer. Pour attirer et fidéliser, l'employeur doit comprendre les changements sociétaux. Ne pas comprendre, c'est se scléroser. Il faut écouter les attentes, notamment des salariés en poste, car la richesse est souvent en interne et c'est le meilleur moyen d'en faire des ambassadeurs de l'entreprise. Il est aussi important d'être attentif aux conditions de travail. Une politique RSE partagée est un accélérateur de performance. Car si un salarié doit faire en sorte d'être employable, l'entreprise doit aussi veiller à son « employeurabilité », à sa marque employeur. ■

PARTENARIAT UIMM BRETAGNE - CETIM

LE CETIM, UN OUTIL AU SERVICE DES INDUSTRIELS DE LA MÉCANIQUE

VOTRE RÉSEAU
EN ACTION

L'UIMM Bretagne et le Cetim ont signé un partenariat pour trois ans afin de mieux faire connaître les services proposés par le Centre technique des industries mécaniques auprès des adhérents des UIMM bretonnes. Un moyen de renforcer la coopération historique entre les deux structures.

Parmi les adhérents bretons de l'UIMM, bon nombre sont également cotisants au Cetim, le Centre technique des industries mécaniques. Ce qui leur ouvre le droit à des services et accompagnements spécifiques. « Prenons l'exemple d'une entreprise de mécanique qui souhaite développer un nouveau produit en y intégrant de l'internet des objets (IoT), illustre Stéphanie Hervé, responsable territoriale du Cetim pour la Bretagne. Si elle ne dispose pas des compétences en interne, elle peut se tourner vers le Cetim. »

Le Cetim dispose également d'une importante mécaothèque regroupant des travaux de veille, de R&D, de transfert de technologie, auxquels ont accès les entreprises cotisantes. Il propose aussi un service d'aide technique par téléphone. De plus, les industriels peuvent participer à des groupes de travail, comme c'est le cas actuellement pour la fabrication additive métallique.

Cependant, ces services ne sont pas toujours bien connus des cotisants. C'est pourquoi l'UIMM Bretagne et le Cetim ont noué cet automne un partenariat pour 2022-2024 afin de développer une plus grande proximité avec les entreprises sur les champs technologiques. Ce qui permet d'approfondir une relation de longue date entre les deux organismes. « Nous souhaitons nous appuyer sur le réseau UIMM afin de mieux faire connaître notre service, qui est complémentaire à celui de l'UIMM. Afin que les mécaniciens aient le réflexe Cetim », indique Stéphanie Hervé.

Deux référents

Ainsi, les chargés de relation entreprise de l'UIMM pourront présenter aux adhérents concernés l'offre du Cetim. « De plus, deux référents



CONTACT
POUR LE 22, 29 ET 35

Lionel Legrand
Tél. 06 08 95 74 70
llegrand@uimmbretagne.fr

CONTACT
POUR LE 56

Émilie Le Mené
Tél. 07 85 66 11 14
e.lemene@uimme35-56.com

du réseau UIMM en Bretagne, Lionel Legrand et Émilie Le Mené, sont chargés d'effectuer les visites plus approfondies et de faire le lien avec le Cetim, indique David Duval, directeur délégué de l'UIMM Bretagne. L'objectif est d'accompagner 40 projets technologiques d'entreprises en 2022. Début novembre, nous en étions à 25. » Parmi ces projets, on peut citer une étude de robotisation d'une machine d'usinage flexible, un audit des pratiques de soudage...

Par ailleurs, le réseau des UIMM en Bretagne et le Cetim ont mis en place d'autres actions communes comme des webinaires autour de l'efficacité énergétique avec l'UIMM 35-56 ou un atelier en entreprise sur l'automatisation du soudage. Enfin, à plus long terme, les deux organismes souhaitent faire le lien entre leurs offres de formation continue. ■

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.cetim.fr

LES INDUSTRIELS ENGAGÉS PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Lancée en octobre 2021 à l'Open de l'industrie par le réseau UIMM Bretagne, la charte « Industriel engagé pour mon territoire » compte désormais plus d'une cinquantaine de signataires. « Cette charte vise à faire évoluer les pratiques d'achats en favorisant l'achat de proximité et à participer ainsi à une relocalisation d'activités par les achats », indique David Duval, directeur délégué de l'UIMM Bretagne. Ainsi, les signataires s'engagent à suivre leurs achats par le biais d'indicateurs. Mais cette initiative a aussi pour objectif de resserrer les liens entre les adhérents des UIMM en Bretagne et de permettre à des sous-traitants, par exemple, de mieux se faire connaître. L'UIMM souhaite compléter la démarche en 2023 en développant une plateforme collaborative appelée L'Industrie connecte. « Elle a été créée pour accélérer le développement de nouveaux partenariats techniques et permettre à sa communauté d'industriels d'échanger, au niveau du territoire et au national », explique David Duval. Cette plateforme aura trois principales fonctions : un annuaire pour trouver les compétences dont les industriels ont besoin ; une fonction « groupe et salon » pour échanger et partager des documents ; une fonction « appel à » pour faire appel à la communauté des industriels sur des besoins spécifiques. L'outil, actuellement testé par l'UIMM 35-56 notamment, a vocation à être généralisé début de l'année prochaine.



UNE SEULE OBLIGATION POUR L'EMPLOYEUR : RÉAGIR



LES CAS DE HARCÈLEMENT SONT DÉLICATS À GÉRER POUR L'EMPLOYEUR

👉 Aurore Le Calvez est juriste en droit social à l'UIMM 22.

Lorsqu'un cas de harcèlement moral ou sexuel est signalé à un employeur, celui-ci doit réagir pour garantir la sécurité de ses salariés. Il peut être amené à ouvrir une enquête et à prendre des mesures disciplinaires mais la procédure est délicate. Les explications d'Aurore Le Calvez, du service juridique de l'UIMM 22.

Quelle est la définition du harcèlement moral et du harcèlement sexuel ?

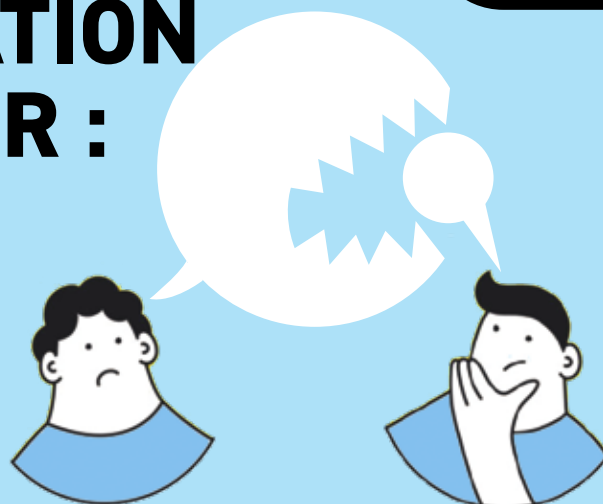
« La question de la définition des faits est centrale, car le mot harcèlement a été quelque peu galvaudé, souligne Aurore Le Calvez, juriste en droit social à l'UIMM 22. Il est donc important de revenir aux définitions juridiques. » Il y a harcèlement moral, quelle que soit l'intention de son auteur, lorsque des agissements répétés génèrent une dégradation des conditions de travail. Il peut s'agir d'insultes, de pressions, de réflexions, de menaces, en direct, par mails, par téléphone. Le harcèlement sexuel, lui, se caractérise par le fait d'imposer à une personne des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste.

Qui peut signaler un cas de harcèlement ?

La dénonciation peut notamment venir du salarié victime ou d'un témoin, d'un représentant du personnel, d'un référent harcèlement. L'inspecteur ou le médecin du travail peuvent également faire état d'une souffrance particulière chez un salarié. Enfin, il peut s'agir d'un signalement anonyme.

Que doit faire l'employeur ?

L'employeur a une seule obligation légale : réagir sans délai pour garantir la sécurité de ses salariés et donc faire cesser la situation. La première étape est de recevoir la victime afin de rappeler la définition du harcèlement. Si les faits correspondent, une procédure doit être mise en place pour déterminer la véracité des faits, leur nature et leur ampleur. « Il n'y a pas de norme sur cette procédure, précise Aurore Le Calvez. Cependant, la jurisprudence établit un cadre assez cohérent. » La plupart du temps, une enquête interne est enclenchée. Par ailleurs, l'employeur peut prendre des mesures conservatoires, par exemple en séparant les personnes concernées ou via une mise à pied. « Attention



cependant à ménager la personne incriminée, car l'employeur lui doit à elle aussi une garantie de sécurité, prévient la juriste. Elle pourrait se retourner contre l'entreprise si l'enquête est mise en place dans des conditions vexatoires. Il y a donc une obligation de discrétion absolue. »

En quoi consiste l'enquête interne ?

Son objectif est de recueillir les informations les plus détaillées possible, afin d'analyser les faits et les qualifier. Cette enquête peut être menée par l'employeur, la personne chargée des ressources humaines, une commission associant membres de la direction et salariés. Elle peut aussi être externalisée auprès d'un avocat ou d'un cabinet spécialisé. Si l'entreprise a un CSE, la direction le convoque afin de lui transmettre les informations et lui présenter sa stratégie. L'enquête consiste à auditionner la présumée victime, les témoins directs puis le salarié mis en cause. « Il est conseillé d'avoir un questionnaire type pour tous et de garder une trace de ces auditions. » Avec les éléments de l'enquête, qui sont transmis au CSE pour avis, l'employeur va pouvoir déterminer si le harcèlement est avéré et engager, le cas échéant, une procédure disciplinaire.

Quelles mesures peut prendre l'employeur ?

L'employeur doit engager une procédure disciplinaire dans les deux mois, mais les faits étant graves, il est mieux d'agir rapidement. Sauf « simple » avertissement, le salarié mis en cause est convoqué une nouvelle fois pour lui expliquer les faits reprochés et entendre ses explications. L'employeur est dans l'obligation de se donner deux jours ouvrables de réflexion avant de lui notifier sa sanction. Celle-ci est à la discrétion de l'employeur, « qui peut s'orienter vers un licenciement pour faute grave selon les faits », indique la juriste. Il peut aussi s'agir d'une mutation ou d'une rétrogradation disciplinaires, mais dans ce cas, il faut l'accord du salarié. « Les cas de harcèlement sont délicats à gérer pour l'employeur, avec de nombreux risques : actions aux prud'hommes de la victime s'il n'agit pas assez rapidement, du salarié mis en cause si la procédure est menée dans des conditions vexatoires, délit d'entrave envers le CSE..., prévient Aurore Le Calvez. Il ne doit pas hésiter à se tourner vers son service juridique pour obtenir de l'aide. » ■



CONTACTS SERVICE JURIDIQUE

UIMM 22 02 96 77 22 33 UIMM 29 02 98 02 54 79 UIMM 35-56 02 99 87 42 87

Cybersécurité Tous concernés !

DOSSIER |


UNE CYBERATTAQUE A UN IMPACT COMPARABLE À UN INCENDIE

Une PMI n'a pas forcément le temps ni les compétences ou ressources en interne pour se poser la question de sa sécurité cyber. Elle peut aussi se dire qu'elle est trop petite pour être la cible d'une cyberattaque. Or, depuis quelques années, les cybercriminels se sont professionnalisés et attaquent tous azimuts, petites entreprises comme grands groupes, particuliers comme collectivités. Et les dégâts sont souvent désastreux, rendant le système informatique inopérant et paralysant la production. Alors face à ce risque, mieux vaut être préparé, en formant son personnel, en sécurisant son architecture informatique et en anticipant un protocole d'urgence. Les acteurs sont nombreux en Bretagne à pouvoir accompagner les PME dans leur parcours cyber.

La coopérative agroalimentaire bretonne Eureden en mars, la ville de Guingamp en juillet, le centre hospitalier de Corbeil-Essonnes en août, le conseil départemental de la Seine-Maritime en octobre... Les exemples de cyberattaques visant les administrations ou entreprises sont de plus en plus nombreux. Et les PME ne sont pas en reste, à l'image de la société Accès automatiques de Loperhet, dans le Finistère, dont le patron témoignait début novembre dans les colonnes du *Télégramme*.

Depuis une dizaine d'années, l'essor des cyberattaques a suivi celui de l'utilisation du numérique et est devenu un phénomène sociétal, avec une multiplication par quatre des offensives numériques en



 Christian Cevaër est délégué régional à la sécurité numérique pour l'Anssi.

France entre 2021 et 2022. « Selon nos chiffres, qui restent non exhaustifs, les signalements ont augmenté de 37 % entre 2020 et 2021 en France et sont encore en hausse cette année, indique Christian Cevaër, délégué à la sécurité numérique pour l'Anssi ⁽¹⁾ en Bretagne. Ce qui représente au minimum trois intrusions avérées par jour. Et nous constatons que les TPE et PME représentent une part importante des victimes. » Les industries sont particulièrement vulnérables car

l'arrêt de la chaîne de production engendre des dommages immédiats, ce qui incite à payer la rançon demandée par les attaquants. Elles représentent donc une cible de choix.

« Oui, il faut avoir peur, insiste Jean-Luc Gibernon, vice-président du Pôle d'excellence cyber. Le montant de la cybercriminalité est aujourd'hui évalué à 1 000 milliards de dollars par an dans le monde. La question à se poser n'est pas est-ce que je vais subir une cyberattaque, mais quand. » Les réseaux de cybercriminalité se sont en effet professionnalisés ces dernières années, avec différents segments : certains cybercriminels créent les outils, d'autres

Le ministre délégué à la Transition numérique Jean-Noël Barrot a annoncé un plan de 30 millions d'euros pour la cybersécurité des PME et ETI.



Jean-Luc Gibernon est vice-président du Pôle d'excellence cyber pour le développement industriel.

les utilisent, quand d'autres encore s'occupent de revendre les données. « C'est devenu une véritable industrie », souligne Jean-Luc Gibernon. « Ces réseaux, grâce notamment aux gains financiers accumulés, conduisent désormais des attaques sophistiquées visant des entreprises de toutes tailles, y compris les TPI et PMI, complète Christian Cevaër. L'industrialisation de leurs attaques les amène à se tourner vers des victimes moins conscientes des risques et moins bien protégées. »

Faillite technique ou humaine

Les PME font partie de ces nouvelles cibles, l'entreprise n'étant pas ciblée en particulier mais prise dans les filets d'une attaque à grande échelle. La porte d'entrée ? Ce peut être une faille technique. « Mais dans la plupart des cas, le vecteur d'attaque est l'humain, explique Guillaume Chouquet, directeur de l'École supérieure du numérique appliqué (Esna). Les attaquants utilisent l'ingénierie sociale pour se faire passer pour quelqu'un de connu afin d'accéder à des comptes d'accès ou données personnelles. » L'hameçonnage (ou phishing) est dans ce sens très efficace. Une fois introduit dans le système d'information, l'attaquant peut procéder à de l'espionnage (dans le cas de PMI innovante) ou installer un rançongiciel, qui lui permettra de rendre les données illisibles et de demander une rançon pour que l'entreprise puisse retrouver l'accès à ses informations. « L'Anssi recommande de ne pas payer, souligne Christian Cevaër, car il n'y a aucune garantie que le système soit débloqué, que les données potentiellement exfiltrées soient restituées, l'entreprise risque une nouvelle attaque étant considérée comme un bon client, et cela finance l'écosystème cybercriminel qui, grâce à ces fonds, pourra préparer de nouvelles attaques. »



Guillaume Chouquet est directeur de l'Esna.

Quoi qu'il en soit, les conséquences pour l'entreprise sont dramatiques. Impossible de savoir combien de pièces doivent être livrées à tel client, de retrouver les détails techniques de telle commande, d'accéder aux comptes bancaires de l'entreprise... « Une cyberattaque a un impact comparable à un incendie », illustre Guillaume Chouquet.

Avec un coût financier comme moral. Financier en raison de l'arrêt de la production, des ressources humaines qui sont déployées pour pallier l'attaque et tenter de récupérer les données perdues, des coûts de remédiation pour reconstruire le système d'information, des éventuelles amendes de la Cnil (Commission nationale information et liberté) pour la perte de données personnelles, des investissements de sécurisation pour qu'une telle attaque ne se reproduise pas... « La réputation de l'entreprise en prend aussi un coup, vis-à-vis de ses clients et fournisseurs », ajoute Guillaume Chouquet. De plus,



Des annonces en cascade lors de l'European cyber week



L'European cyber week, qui s'est déroulée à Rennes du 15 au 17 novembre et organisée notamment par le Pôle d'excellence cyber, a rassemblé la fine fleur de la filière cyber française et européenne. De nombreuses annonces ont été faites lors de l'événement concernant la cybersécurité des entreprises. Le ministre délégué à la Transition numérique, Jean-Noël Barrot, a présenté un plan de 30 millions d'euros pour 2023 afin, notamment, de permettre à 750 PME et ETI, issues de secteurs critiques définis par la directive européenne NIS2, de financer un « bouclier cyber » comprenant de l'audit, du conseil et de la formation.

La Région Bretagne a, elle, annoncé la création prochaine d'un Campus cyber breton, destiné à mobiliser les acteurs régionaux de la filière (lire aussi page 12) sous une bannière commune, avec des objectifs partagés. Cette première déclinaison régionale du Campus cyber national, qui sera piloté par Bretagne développement innovation (BDI), s'appuiera sur quatre piliers : l'animation de la filière, la formation, la recherche-innovation et la mise en place de services concrets en faveur d'un numérique plus sûr. Ce campus permettra de sensibiliser plus particulièrement quatre secteurs clés de l'économie bretonne : l'énergie, l'industrie, l'agroalimentaire et la santé.

UN SAMU DE LA CYBER BIENTÔT EN PLACE

En parallèle, la région avance sur la mise en place d'une unité dédiée au soutien des entreprises et collectivités victimes de cyberattaque, une sorte de Samu de la cyber qui pourra guider les PME et ETI en cas de menace. Ce CSIRT (pour Computer security incident response team), dont le directeur vient d'être recruté, bénéficie d'une aide d'un million d'euros au titre du plan de relance national. Il aura également un rôle plus large de sensibilisation aux risques numériques.

« il y a un effet psychologique, souvent négligé, sur les collaborateurs qui peuvent par la suite ressentir une sorte de défiance du numérique, avec une perte de créativité et de motivation », pointe Christian Cévaër. Certaines entreprises doivent recourir au chômage technique le temps de remettre l'outil de production en route. D'autres ne s'en relèvent pas et mettent la clé sous la porte.

Des moyens de se protéger

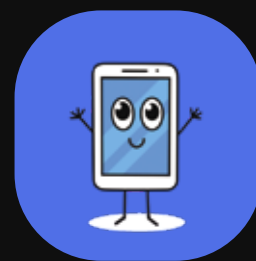
Le tableau est sombre et la menace bien réelle, même pour les petites entreprises qui pourraient se croire à l'abri. Pour autant, il y a des moyens d'agir. Et ce, pour un investissement raisonnable vu les enjeux. « En règle générale, nous conseillons de dédier 10 % du budget informatique à la cybersécurité », chiffre le délégué régional de l'Anssi. Les premières actions à faire sont de comprendre l'exposition aux risques numériques de l'entreprise et de sensibiliser les équipes. « La cybersécurité n'est pas seulement un sujet numérique, toute l'entreprise est concernée », souligne Christian Cévaër. Effectuer des mises à jour régulièrement, faire des sauvegardes déconnectées, être vigilants par rapport aux e-mails d'hameçonnage sont autant de bonnes pratiques qui peuvent être mises en place par l'ensemble des salariés. De plus, l'entreprise peut désigner un référent en sécurité numérique qui sera formé aux bonnes pratiques et aux réflexes à avoir en cas d'attaque. Pour cela, il existe des formations de quelques jours dispensées par des prestataires labellisés par l'Anssi⁽²⁾. L'agence a par ailleurs mis en ligne un Mooc gratuit pour s'initier à la cybersécurité en milieu professionnel (disponible sur le site secnumacademie.gouv.fr).

Deuxième étape, l'entreprise peut se faire accompagner dans un plan de sécurisation numérique. Un audit technique comme organisationnel sera alors réalisé afin de déterminer les vulnérabilités et mettre en place les correctifs. « Des tests d'intrusion peuvent aussi être effectués par des hackers éthiques afin de tester le système de sécurité et les équipes », indique Guillaume Chouquet. « Se faire accompagner permet de rationaliser les besoins et de choisir les outils adaptés », souligne Christian Cévaër. Là aussi, un certain nombre de prestataires sont labellisés par l'Anssi et par Cybermalveillance.gouv.fr, et des aides financières sont proposées dans le cadre de Breizh Fab ou de l'EDIH Bretagne (lire page 11).

Enfin, il est important de savoir quoi faire en cas d'attaque, pour limiter les dégâts. « Il est conseillé de créer une valise d'urgence avec les procédures à appliquer, les priorités à mettre en place, des déclarations pour la Cnil, l'assurance... », indique le directeur de l'Esna. Ces quelques jours gagnés en cas de cyberattaque peuvent faire la différence. » Le site Cybermalveillance.gouv.fr peut également apporter un premier niveau d'aide. La région Bretagne est aussi en train de mettre en place, dans le cadre du plan de relance cybersécurité porté par l'Anssi, un centre de réponse à incident (CSIRT) (lire encadré page 9) qui pourra être contacté par les entreprises, notamment, en cas de cyberattaque. L'Anssi insiste par ailleurs sur l'importance de déposer une plainte pour que les autorités aient des preuves et puissent enquêter et arrêter les cybercriminels. Enfin, avoir identifié à l'avance un prestataire de cybersécurité pour réparer le système d'information permet également de gagner un temps précieux. « Les solutions existent, même pour les PME, conclut Jean-Luc Gibernon. Et les acteurs sont là. » ■

(1) L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) est un service de la Première ministre spécialisé dans la sécurité et la défense du numérique en France. Elle a un rôle de prévention, d'information et de communication, et de défense auprès des administrations, ministères et opérateurs d'importance vitale et de services essentiels.

(2) L'Anssi publie sur son site (www.ssi.gouv.fr) une liste des formations continues en cybersécurité labellisées (SecNumEduFC).



MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Le data scientist fait parler les données



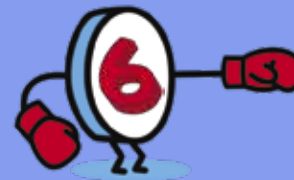
Vincent Martin est data scientist chez Naval Group.

Le volume de données informatiques disponibles sur les navires développés par Naval Group lorsqu'ils sont en cours d'exploitation par les marines clientes est de plus en plus important. Ainsi, une équipe de data scientists développe des algorithmes capables « de faire parler les masses de données pour en tirer une plus-value pertinente pour nos clients de la Marine nationale ou des marines étrangères », explique Vincent Martin, data scientist rattaché à la direction technique et innovation (DTI) chez Naval Group, à Ollioules, dans le Var.

« Par exemple, à partir des données enregistrées sur les navires par des capteurs situés sur les moteurs, systèmes d'armes, climatiseurs, etc., nous sommes capables de détecter des anomalies et d'anticiper les pannes », illustre Vincent Martin. Naval Group utilise aussi la data science et l'intelligence artificielle pour améliorer ses process de fabrication. « Nous avons développé un produit pour améliorer l'exploitation du retour d'expérience, il lustre Vincent Martin. Lors des phases de conception, de fabrication, d'entretien et de réparation, l'algorithme peut scanner des masses de fiches anomalies compilées depuis plusieurs dizaines d'années pour trouver rapidement le problème et le solutionner. »

Les data scientists travaillent en étroite collaboration avec les directions cyber et sûreté du groupe qui sont impliquées très tôt dans le développement de nouveaux systèmes pour sécuriser les données et les algorithmes.

La Cybersécurité EN PRATIQUE



➤ 10 mesures essentielles pour votre cybersécurité



- ➔ Protégez vos accès avec des mots de passe solides
- ➔ Sauvegardez vos données régulièrement
- ➔ Appliquez les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils dès qu'elles sont proposées
- ➔ Utilisez un antivirus
- ➔ Téléchargez vos applications uniquement sur les sites officiels
- ➔ Méfiez-vous des messages inattendus
- ➔ Vérifiez les sites sur lesquels vous faites des achats
- ➔ Maîtrisez vos réseaux sociaux
- ➔ Séparez vos usages personnels et professionnels
- ➔ Évitez les réseaux wifi publics ou inconnus



➤ Les accompagnants

Breizh Fab Le programme Breizh Fab propose des financements destinés aux PME industrielles pour les aider dans leur développement et engager leurs transitions. Cela peut couvrir le domaine de la cybersécurité. Un accompagnement de trois à cinq jours peut être mis en place pour faire un diagnostic et engager un plan d'action cyber.

CONTACT votre conseiller UIMM ou Pierre-Emmanuel Houerou, UIMM Bretagne
pehouerou@uimmbretagne.fr

EDIH Bretagne L'EDIH Bretagne (pour European digital innovation hub ou Pôle européen d'innovation numérique), porté notamment par le Pôle d'excellence cyber, proposera à partir de janvier un accompagnement des PME bretonnes dans leur parcours de cybersécurité. Subventionné par la Commission européenne et la Région Bretagne, ce pôle permettra aux PME d'établir un diagnostic et les priorités à mettre en œuvre, d'être guidées dans leur recherche de financement et de formation.

CONTACT dih-bretagne.eu

➤ 6 conseils en plus pour les TPE/PME

- ▶ Faites de la cybersécurité une priorité et mettez en place une stratégie
- ▶ Sensibilisez vos employés à la protection des données
- ▶ Formez un référent sécurité numérique
- ▶ Faites un audit de sécurité pour identifier les failles
- ▶ Faites-vous accompagner pour mettre en place une solution adaptée à vos besoins
- ▶ Préparez une valise d'urgence avec les procédures à mettre en place en cas d'attaque



➤ Les outils

- ▶ Le site Cybermalveillance.fr propose un diagnostic en ligne en cas de cyberattaque, la mise en lien avec des prestataires de la cyber labellisés et propose de nombreux documents pour savoir comment se protéger et agir en cas d'attaque.
- ▶ « La cybersécurité pour les TPE/PME en 13 questions », guide de l'Anssi téléchargeable sur son site internet (www.ssi.gouv.fr).
- ▶ « Guide pratique de sécurité numérique pour PME/PMI, collectivités et petites organisations », publié par le Pôle d'excellence cyber, téléchargeable sur son site internet (www.pole-excellence-cyber.org).

La cybersécurité, une filière d'excellence en Bretagne

LES BESOINS SONT TOUJOURS EN
CROISSANCE CAR LES ATTAQUANTS
CONTINUENT D'ACCÉLÉRER

La Bretagne s'impose aujourd'hui comme un territoire de premier plan dans le domaine de la cyber, au niveau national comme européen, avec un triptyque gagnant : des entreprises dynamiques, un réseau de formation dense et un secteur de la recherche innovant.

L'écosystème cyber EN BRETAGNE

- **160 entreprises,**
représentant 8 000 emplois
- **1 milliard d'euros**
de chiffre d'affaires
- **200 chercheurs**
dédiés
- **3 500 étudiants**
formés par an

Source : Région Bretagne

Le président de la Région Bretagne Loïg Chesnais-Girard a annoncé le 15 novembre, lors de l'European cyber week (lire aussi page 9), la création d'un Campus cyber breton afin de regrouper et renforcer la filière régionale et conforter la place de la Bretagne comme deuxième région française de la cybersécurité après l'Île-de-France. En effet, avec 160 entreprises, 8 000 emplois et un milliard d'euros de chiffre d'affaires, le poids de ce secteur en Bretagne n'est plus à démontrer.

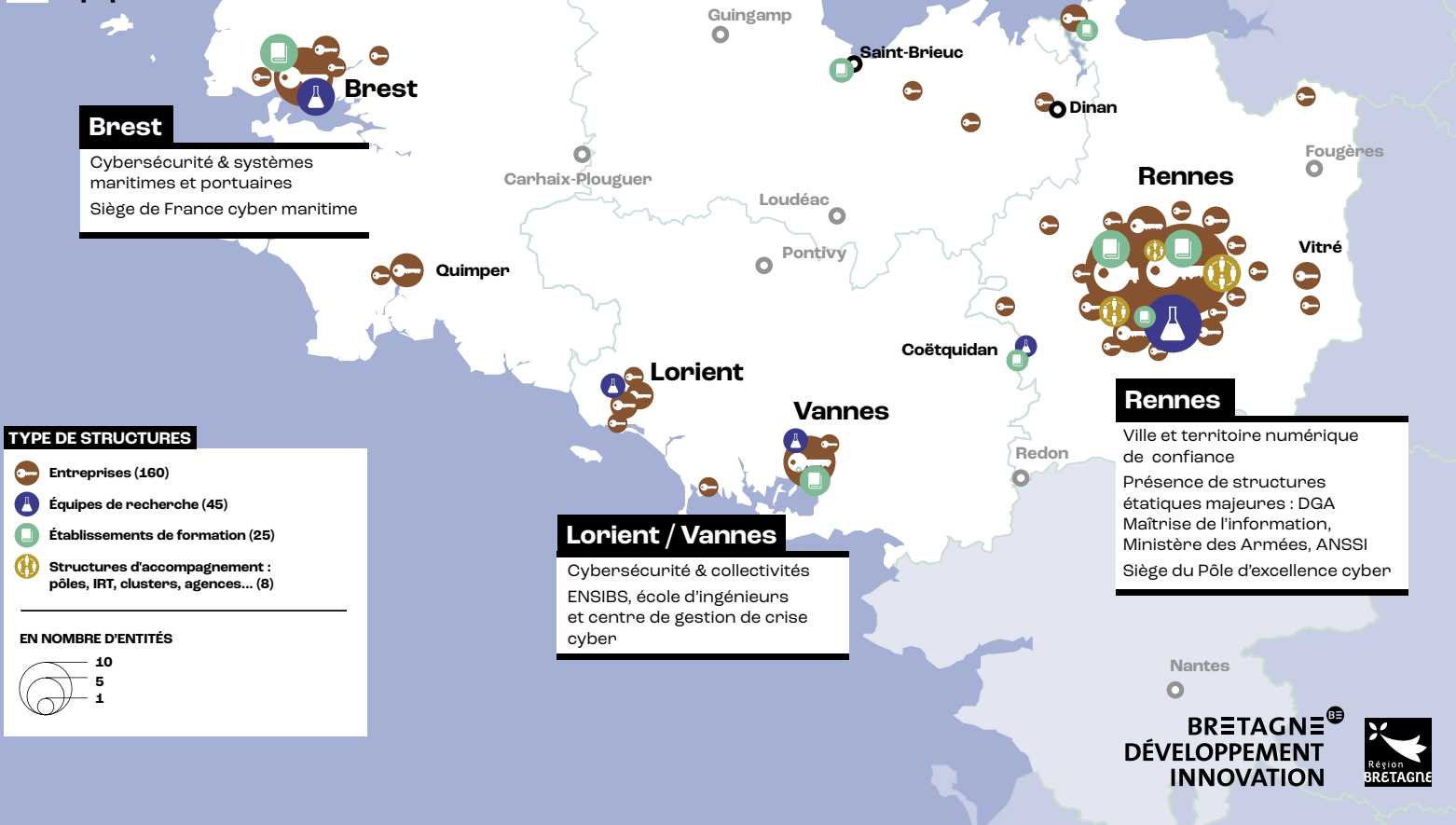
Géographiquement, un pôle important s'est formé autour de Rennes, mais pas seulement. La région de Vannes et Lorient compte aussi un nombre important d'acteurs de la cyber, tout comme celle de Brest, et un écosystème est en cours de structuration autour de Lannion.

« La filière bretonne est composée d'entreprises de toutes tailles, décrit Jean-Luc Gibernon, vice-président du Pôle d'excellence cyber, association basée en Bretagne et créée en 2014 par Jean-Yves Le Drian, à l'époque à la fois ministre de la Défense et très influent en Bretagne du fait de son ancien poste de président de Région, pour dynamiser l'écosystème cyber français et faire le lien entre les différents acteurs. Nous avons des grands groupes comme Thales, Sopra Steria ou Capgemini, mais aussi des plus

petits comme Amossys ou Glimps. Certains proposent des services en cybersécurité, d'autres développent des produits, certains sont sur plusieurs segments et d'autres très spécialisés. » Le Pôle d'excellence cyber, qui compte aujourd'hui une centaine de membres, s'appuie également sur des centres de recherche et des acteurs académiques. « Nous avons toujours veillé à faire dialoguer ces trois types de structures », insiste Jean-Luc Gibernon. Les entreprises privées et la recherche, très présente en Bretagne dès le début avec l'implantation à Bruz de la Direction général de l'armement maîtrise d'information (DGA MI), « sont très complémentaires pour créer de l'innovation », poursuit-il. Quant à la formation, elle est essentielle pour alimenter les entreprises comme les centres de recherche en techniciens et ingénieurs compétents. Parmi les acteurs importants de la recherche, on peut citer l'Inria, le CNRS, b<>com ou la DGA MI, sachant que les domaines civils et militaires se nourrissent l'un l'autre en matière de produits, d'architecture ou de solutions. Concernant les écoles, l'Insa de Rennes, l'Epita ou encore l'Enssat de Lannion forment un grand nombre de techniciens et d'ingénieurs en cybersécurité. « Les besoins sont toujours en croissance, souligne Jean-Luc Gibernon, car les attaquants continuent d'accélérer. »

La cybersécurité en Bretagne

160 entreprises
3 500 étudiants / an
45 équipes de recherche



BRETAGNE
 DÉVELOPPEMENT
 INNOVATION



L'Esna forme à la cybersécurité

L'École supérieure du numérique appliqué (Esna), qui fait partie du Pôle formation UIMM Bretagne, forme chaque année 220 étudiants, sur ses sites de Bruz, Quimper, et à partir de l'année prochaine Lorient, aux métiers du numérique, notamment en cybersécurité. « Nous dispensons depuis 2019 des diplômes d'ingénieur en alternance en trois ans en cybersécurité, en association avec le Cnam qui s'occupe des cours théoriques », détaille Guillaume Chouquet, le directeur de l'Esna. Preuve de la qualité de la formation, l'Esna a remporté fin novembre la compétition de sécurité organisée lors de l'European cyber week (lire encadré en page 9) à destination des étudiants en cyber. Le pôle supérieur de La Salle de Rennes et l'IMT Atlantique de Nantes sont arrivés deuxièmes et l'ENSIBS de Lorient troisième. À la sortie de la formation de l'Esna, un tiers des étudiants se tournent vers le domaine public,



L'Esna, du Pôle formation UIMM, a remporté fin novembre le challenge en sécurité cyber organisé dans le cadre de l'European cyber week, à Rennes.

le reste vers le privé. Avec des taux d'insertion très élevés, ces compétences étant actuellement très recherchées. Mais l'Esna propose également des formations continues d'un à cinq jours à destination des PME pour monter en compétences concernant les bonnes pratiques à appliquer pour protéger l'entreprise et la façon de réagir en cas de cyberattaque. L'excellence de la filière de formation bretonne sera challengée lors de la prochaine compétition Worldskills où la cyberdéfense figure parmi les métiers en compétition.

UNE TRANSMISSION TOUT EN DOUCEUR

Créée en 1998 par Joël Bagot, l'usine de mécanique de précision Troimeca, à Chartres-de-Bretagne, doit changer de mains avant le printemps. Deux des enfants du fondateur, Sandrine et Mickaël Bagot, avec Jean-Julien Guilhamet, le responsable de l'atelier, reprennent l'affaire.

Sandrine Bagot a été bercée par l'entreprise familiale. Elle avait une dizaine d'années lorsque son père et ses deux associés ont créé Troimeca à la suite d'un licenciement économique. « Mon père avait 40 ans, dont 20 ans de carrière comme tourneur, raconte-t-elle. Il a pu récupérer quelques machines de son ancienne entreprise ainsi qu'une partie du portefeuille client et il s'est lancé en créant sa propre entreprise de mécanique de précision. » Elle se souvient des plans dessinés à la main, des calculs et négociations pour convaincre les banques. « Chef d'entreprise, c'était un métier nouveau pour lui. »

Désormais, Troimeca fait travailler 20 personnes, a déménagé en 2005 dans des locaux plus spacieux, dégage un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros. La société s'est fait un nom dans l'usinage de prototypes, petites et moyennes séries, aussi bien chez ses clients traditionnels

de proximité, dans l'aéronautique, l'agroalimentaire ou encore de la maintenance industrielle, que dans le domaine médical, segment en plein essor depuis dix ans. « C'est mon frère Mickaël qui a développé ce secteur et a fait certifier l'entreprise Iso 9001 et Iso 13485, qui garantissent un système qualité et une traçabilité robustes », pointe Sandrine Bagot. Depuis, le médical, avec la marque Mediatechnologie, représente 30 % du chiffre d'affaires.

Et aujourd'hui, à 64 ans, Joël Bagot souhaite passer la main. La transmission doit être actée au plus tard au printemps et la relève est assurée par un trio : Jean-Julien Guilhamet, qui travaille dans l'entreprise depuis son apprentissage il y a 20 ans et la connaît donc parfaitement, pour les devis et la production ; Mickaël Bagot, pour le commercial ; et Sandrine Bagot, qui devient gérante. « Je ne voyais pas quelqu'un d'autre que nous à la tête de l'entreprise, explique-t-elle. Mais j'avais aussi besoin d'une assise technique, qu'apporte Jean-Julien Guilhamet. Il y a une bonne alchimie entre nous. »

Dans la même lignée

L'objectif : continuer dans la même lignée. Donc déjà, garder l'esprit familial qui règne chez Troimeca et assure un faible turn-over, ce qui est précieux à l'heure des pénuries de personnel. « Il y a une confiance et une bonne communication entre tous les membres de l'équipe, un bon esprit et la plupart des salariés sont polyvalents, donc ils peuvent s'entraider », décrit Sandrine Bagot.

Pour pourvoir à ses besoins en personnel, la PMI prend régulièrement des stagiaires et des apprentis, notamment provenant du lycée Marcel Callo, de Redon. « Les stagiaires sont très intéressants pour la société car nous les formons à nos techniques et nous pouvons repérer ceux qui sortent du lot, précise la future gérante. Cela nous demande du temps de les encadrer, mais nous avons la garantie d'avoir des professionnels bien formés pour l'avenir. »

Autre axe fort : continuer à développer le parc en investissant régulièrement dans des machines performantes, « un moyen de se démarquer », souligne Jean-Julien Guilhamet. En 2021, Troimeca a acheté un troisième centre d'usinage bi-broche ; en 2022, elle a investi dans

IL Y A UNE BONNE ALCHIMIE ENTRE NOUS TROIS



➔ Jean-Julien Guilhamet (à gauche), Sandrine et Mickaël Bagot, reprendront dans les prochains mois l'entreprise d'usinage.

EN DATES



1998

Joël Bagot fonde Troimeca avec deux associés, à la suite d'un licenciement économique.



2011

Troimeca est certifiée Iso 9001 et Iso 13485, ce qui lui ouvre le marché du médical.



2023

Sandrine Bagot, Mickaël Bagot et Jean-Julien Guilhamet reprennent Troimeca.



Troimeca dispose d'un atelier de 2 000 m² à Chartres-de-Bretagne.



Ce centre d'usinage bi-broche, qui permet de travailler une pièce sur deux côtés en même temps, a été acheté en 2021.



La PMI dispose d'un robot de chargement et déchargement.

une troisième décolleteuse. Ce type de machine, « qui permet de faire du perçage profond », détaille le responsable d'atelier, fait d'ailleurs partie des spécificités de Troimeca. En 2023, la PME compte se doter d'un nouvel ERP (entreprise resource planning, ou logiciel de gestion intégré), l'ancien datant de 20 ans. Ce qui permettra d'améliorer encore la traçabilité grâce à un système de codes-barres. Parmi les perspectives du nouveau trio de direction figure aussi le développement commercial. « Mon père a très peu démarché, explique Sandrine Bagot. C'est donc un segment où l'on peut progresser. » Ainsi, Troimeca a participé début octobre au salon Industrie grand ouest, à Nantes, dans l'idée d'étendre sa zone de chalandise.

Matières premières et énergie

Car si l'entreprise est prospère, elle traverse aussi, comme le reste de l'industrie française, une zone de turbulences, entre la hausse du prix des matières premières et celui de l'énergie. « En mars-avril, le coût de l'inox a plus que doublé, illustre Sandrine Bagot. Nous avons dû chercher d'autres fournisseurs pour avoir des prix plus compétitifs. » Et si l'entreprise est aujourd'hui moins impactée par les pénuries de composants, les délais restent très longs, ce qui oblige parfois les clients à changer la conception de leurs produits. Troimeca a aussi recours aux commandes ouvertes, notamment avec ses clients du médical, ce qui permet de fixer un prix à l'année, d'acheter la matière première au moment de la commande et ainsi d'avoir une bonne visibilité.

« Quant aux coûts de l'énergie, nous sommes dans l'incertitude pour les futures années, l'impact sur notre production peut être important donc nous sommes très vigilants », indique Sandrine Bagot. La société cherche des solutions, mais ce n'est pas si simple. Groupe électrogène : trop cher ; panneaux solaires : pas rentables. Reste la sobriété : éteindre la climatisation dans les salles de contrôle la nuit ou l'enseigne, en attendant une solution plus pérenne. Mais Sandrine Bagot est confiante : « Mon père a fait un super boulot. Je compte bien en faire autant, voire mieux ! »



DE LA BUREAUTIQUE À LA MÉCANIQUE

Troimeca a été pour Sandrine Bagot d'abord le lieu de ses jobs d'été, « mais je ne me voyais pas travailler ici. La mécanique, ce n'était pas fait pour moi », raconte-t-elle. Son domaine, c'est plutôt la bureautique. Elle passe un BTS assistante de gestion et fait ses armes à l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), à la Fédération Espérance ou encore dans l'agence d'intérim Temporis. « Il n'a jamais vraiment été dit que je viendrais travailler ici. Je voulais faire ma propre expérience. »

Elle entre pourtant chez Troimeca en 2012, pour s'occuper de l'administratif. « L'activité explosait avec le développement du secteur médical, mon père m'a demandé si je voulais venir l'aider. J'avais peur de m'ennuyer, je n'ai pas été déçue ! », sourit-elle. Sandrine Bagot découvre le fonctionnement d'une entreprise privée, avec le circuit devis, achat matière ou machines, production, contrôle... Et elle se prend au jeu. « Plus je découvrais, plus j'avais envie de connaître tous les secteurs de l'entreprise : la logistique, la gestion des stocks, la fabrication... Cette entreprise, je m'y suis plu dès le premier jour, que ce soit pour le métier que pour l'ambiance familiale que mon père a instaurée. » D'ici quelques mois, à 38 ans, elle en prendra la gérance et compte bien faire prospérer la petite société familiale.



TROIMECA CONTACTS

23 rue du Village de la Métairie
35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 14 53
Courriel : contact@troimeca.fr
Site : www.troimeca-mecanique.fr

- 1 Troimeca est doté de trois décolleteuses, des machines particulières qui permettent de façonner de petites pièces avec des trous très fins et profonds.
- 2 Pour le contrôle qualité, l'entreprise s'appuie notamment sur une machine de mesure tridimensionnelle de haute précision, achetée en 2020.

WORLDSKILLS – LA COMPÉTITION DES MÉTIERS

EXPERT MÉTIER, COACH ET JURÉ À LA FOIS

CALENDRIER DU 47^e CYCLE DE LA COMPÉTITION DES MÉTIERS WORLDSKILLS



Maillons essentiels de la compétition, les experts métiers des Worldskills élaborent les sujets, constituent les jurys et guident les jeunes compétiteurs. Exemple avec Jean-François Tudal, expert métier en mécatronique et formateur au Pôle formation UIMM Bretagne de Plérin.

Les dernières finales nationales Worldskills, compétition qui permet aux jeunes professionnels de montrer leurs savoir-faire, ont mobilisé 530 experts métiers. Parmi eux, Jean-François Tudal, formateur technique au Pôle formation UIMM Bretagne de Plérin et expert en mécatronique. Il est tombé dans les Worldskills en 2006, alors que le concours s'appelait encore Olympiades des métiers. « C'est un collègue qui m'a embarqué dans l'aventure. Et depuis, je ne me suis jamais lassé », sourit-il.

Au niveau régional, c'est lui qui organise l'épreuve de mécatronique, qui a la particularité de s'effectuer en binôme : il crée les sujets, prévoit le matériel, puis sélectionne les candidats qui concourront au niveau national. « Je m'appuie sur le sujet de l'expert national pour créer l'épreuve et je l'adapte au matériel que l'on a ici », décrit-il. La mécatronique combine mécanique, électrotechnique, électronique, pneumatique et informatique. Le sujet consiste donc à concevoir et assembler un système automatisé. « Les compétiteurs ont une demi-journée pour découvrir les systèmes. Puis, quand ils arrivent, ils ont une heure pour étudier le sujet et échanger avec leur coach avant de se lancer dans la réalisation pendant deux jours. »

Jean-François Tudal jugera ensuite l'esthétique des platines, vérifiera que les capteurs et actionneurs sont bien câblés et fonctionnels, et enfin jusqu'où le cycle d'automatisme se réalise. Et pour la prochaine sélection régionale, l'expert a décidé de coller au plus près de l'ambiance et de la rigueur du concours national : « Je voudrais recréer l'esprit de compétition, avec chronomètre, coup de sifflet pour marquer le début de l'épreuve, registre à signer pour quitter le stand. Les jeunes auront d'autant plus de chance de performer aux finales nationales. »

Accompagner les lauréats régionaux

Car l'expert métier peut aussi revêtir la casquette de coach des lauréats régionaux lors du concours national : il les entraîne, les guide, les conseille, les motive, durant la phase d'entraînement comme le jour J. C'est un des objectifs de Jean-François Tudal pour la prochaine édition. Lui qui a découvert l'ambiance des finales nationales l'année dernière en devenant juré de l'épreuve de mécatronique, au sein d'une équipe d'une dizaine d'experts métiers juste pour cette discipline.

LA COMPÉTITION STIMULE LES JEUNES, C'EST UN MOMENT MARQUANT POUR EUX



➤ Jean-François Tudal a recruté quatre binômes pour l'épreuve régionale de mécatronique qui aura lieu en février.

Ce qui le motive ? « L'exaltation des jeunes. La compétition les stimule, c'est un moment forcément marquant pour eux. Ils en ressortent enrichis au niveau professionnel comme humain. Ils sont tellement fiers de faire connaître leur métier et de montrer ce qu'ils savent faire. »

Les prochaines sélections régionales auront lieu du 2 au 4 février à Saint-Brieuc. « La phase de recrutement est terminée », indique Jean-François Tudal. Quatre binômes concourront : un du Pôle formation UIMM Bretagne, deux des lycées Colbert de Lorient et Vauban de Brest, et un duo de jeunes salariés. Sachant que cette 47^e édition est singulière, car les finales internationales auront lieu en France, à Lyon, en 2024. ■

Alexandre Adjimi a décroché une médaille d'excellence et la dixième place du concours de dessin industriel de la finale internationale des Worldskills.



LE DESSIN INDUSTRIEL AU PLUS HAUT NIVEAU

Alexandre Adjimi, originaire de Bretagne et étudiant en sciences de l'ingénierie à Poitiers, a représenté la France aux finales internationales des Worldskills cet automne à Bordeaux en dessin industriel et remporté une médaille d'excellence. Une compétition qui vient clore un parcours exceptionnel.



Concentration et endurance sont les maîtres mots pour réussir la compétition.

À 23 ans, Alexandre Adjimi est un habitué des concours. Il a participé à tous les niveaux de la compétition des métiers des Worldskills : deux sélections régionales, trois finales nationales à Bordeaux, Caen et Lyon, une finale européenne à Graz en Autriche. Mais l'épreuve de cet automne avait une saveur particulière. Du 19 au 22 octobre, il a disputé à Bordeaux ⁽¹⁾ la finale internationale des Worldskills en dessin industriel (CAO) face à 20 autres jeunes professionnels venus des quatre coins du monde. « Un moment inoubliable, décrit-il, tant au niveau technique, avec des exigences extrêmement poussées, qu'humainement, avec la rencontre de personnes tout aussi passionnées que moi par leur métier. » Il a décroché une médaille d'excellence et s'est

QUAND J'AI UNE OPPORTUNITÉ,
JE LA SAISIS

classé dixième. « C'est ce que nous visions », précise-t-il, satisfait. Pendant ces quatre jours, Alexandre Adjimi a enchaîné les épreuves : modélisation 3D, conception, mise en plan, animation, rendu réaliste, rétro-ingénierie... « Je me suis senti bien préparé, j'ai réussi à me mettre dans ma bulle pour rester concentré, raconte l'étudiant originaire de Guilers, dans le Finistère. En revanche, il faut tenir sur la durée et rester lucide jusqu'au bout pour prendre les bonnes décisions. » Le résultat de neuf mois d'un entraînement digne d'un grand sportif. « J'étais entouré de coachs experts métiers (lire page ci-contre) qui m'envoyaient un sujet par semaine à préparer en autonomie, avant de debriefer ensemble. » Il a aussi effectué plusieurs stages. Un tourné vers la technique à Besançon pendant une semaine, sur la pratique du logiciel utilisé lors du concours. L'autre de cohésion, avec toute l'équipe de France, composée de 57 jeunes bouchers, fleuristes, menuisiers... « Nous avons appris à nous surpasser physiquement et émotionnellement pour faire face à la pression du concours. Cela a aussi été l'occasion de faire de super rencontres », sourit-il.

Un métier créatif et varié

Un rythme pas toujours facile à concilier avec ses études en licence 1 de sciences pour l'ingénieur à Poitiers, mais Alexandre Adjimi n'est pas du genre à baisser les bras. « Je n'aime pas trop faire de compromis. Quand j'ai une opportunité, je la saisis et je travaille beaucoup pour arriver à mes objectifs. » Une qualité qui se retrouve dans son parcours professionnel. Passionné d'infographie 3D au collège, il est orienté un peu par défaut vers un bac professionnel dessin industriel. « Au début, je n'étais pas enchanté, mais finalement ça m'a passionné. Je suis assez créatif, et avec ce métier, je peux modéliser toutes mes envies. Les applications industrielles sont très variées, de l'horlogerie aux moteurs, avec l'avantage de pouvoir avoir le produit fini dans les mains. »

Après son bac pro à Quimper, il enchaîne avec un BTS à Lorient puis une licence pro conception de produits industriels à Nantes, avec une alternance aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire. Cette année, Alexandre Adjimi a raccroché un parcours généraliste en s'engageant en licence. « Mon objectif est d'aller jusqu'en master pour m'orienter vers la recherche ou l'enseignement, dans la mécanique ou la robotique. » Un cursus qui complète bien son bagage technique. Avec la carte Worldskills en plus dans son jeu. ■

(1) Les finales internationales des Worldskills devaient se dérouler à Shanghai mais ont été annulées à cause du Covid. Les différentes épreuves ont eu lieu dans 15 pays différents.



LE COMITÉ DE RÉDACTION FUSIONS
VOUS SOUHAITE DE BELLES ET HEUREUSES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



“ Vous relevez de la Branche de la Métallurgie ?”

Avec AÉSIO mutuelle, adhérez à des solutions santé
et prévoyance conformes à vos obligations conventionnelles.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Pour une demande de rendez-vous,
contactez votre conseiller :
pierreallan.pirault@aesio.fr



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775.627.391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Document non contractuel à caractère publicitaire - ©AdobeStock. 22-205-118

Business Industries

Un **Salon industriel** &
Des **Rendez-vous d'affaires** organisés

SAINT-NAZAIRE

13 & 14 AVRIL 2023 ■ 5^{ème} ÉDITION ■ Base sous-marine

L'ÉVÉNEMENT INDUSTRIEL DE SAINT-NAZAIRE

Un salon dynamique qui crée des conditions favorables au business, au développement des relations d'affaires, à l'innovation et à l'attractivité des filières industrielles

NOUVEAUTÉS 2023

Une nouvelle enceinte pour
la 5^{ème} édition du salon !
**Rendez-vous dans la base
sous-marine de Saint-Nazaire
Alvéoles 12 - 13 et 14**

Nous contacter :

Par mail :

> info@businessindustries-saintnazaire.com

Par téléphone :

> 02 - 52 - 41 - 10 - 10

RÉSERVEZ VOTRE STAND

EMPLACEMENTS DISPONIBLES

Formule Stand à partir de : **6 m²**

Retrouvez plus d'informations : www.businessindustries-saintnazaire.com